

# Stratégie gouvernementale des marchés publics 2026-2030 : Conjuguer efficacité et retombées économiques au Québec

	Volet 1 - Engagements pour un État efficace et simplifié			Volet 2 - Engagements pour un État qui maximise l'achat québécois		
OBJECTIFS	<b>Objectif 1.1</b> Réinventer l'acquisition : accessibilité, simplicité, innovation	<b>Objectif 1.2</b> Renforcer les compétences en acquisition	<b>Objectif 1.3</b> Des marchés publics qui génèrent davantage de retombées au Québec	<b>Objectif 2.1</b> Capitaliser sur nos secteurs stratégiques	<b>Objectif 2.2</b> Valoriser la qualité et la valeur québécoise plutôt que le plus bas prix conforme	<b>Objectif 2.3</b> Prioriser nos entreprises, nos produits et notre impact par l'achat responsable
ENGAGEMENTS	1 - Des rendez-vous avec les leaders de notre économie 2 - Simplifier et moderniser les processus pour favoriser la participation des entreprises 3 - Accompagnement stratégique : accompagner et former les entreprises vers les contrats publics 4 - Moderniser les outils en intégrant l'intelligence artificielle	5 - Acheteurs publics : un nouveau parcours de formation 6 - Un coffre à outils pour réduire le fardeau administratif et favoriser les acquisitions responsables	7 - Aller plus loin dans le cadre du Chantier gouvernemental de l'efficacité de l'État 8 - Des chaînes d'approvisionnement d'ici qui augmentent notre richesse collective	9 - Exiger, dans les contrats de travaux de construction, l'utilisation de matériaux et d'équipements d'ici 10 - Poursuivre le déploiement de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois 11 - Renforcer la souveraineté numérique et intégrer l'intelligence artificielle 12 - Offrir plus de prévisibilité dans les contrats publics	13 - S'éloigner du plus bas soumissionnaire conforme 14 - Rendre visible l'offre des produits d'ici pour propulser nos entreprises 15 - Le gouvernement comme premier acheteur de l'innovation	16 - Utiliser des stratégies qui favorisent le développement durable
INDICATEURS	<b>Indicateur 1.1</b> Nombre d'entreprises sensibilisées aux marchés publics <b>Cible à terme :</b> 250 entreprises sensibilisées  <b>Indicateur 1.2</b> Taux de couverture régionale des services d'accompagnement des entreprises aux marchés publics <b>Cible à terme :</b> 100 % des régions administratives couvertes  <b>Indicateur 1.3</b> Nombre moyen de soumissions québécoises par appel d'offres <b>Cible à terme :</b> Moyenne de 5 soumissions québécoises par appel d'offres	<b>Indicateur 1.4</b> Nombre d'acheteurs publics (personnes apprenantes) qui ont complété avec succès un niveau de formation <b>Cible à terme :</b> 800 acheteurs publics (personnes apprenantes) ayant complété avec succès un niveau de formation  <b>Indicateur 1.5</b> Taux de satisfaction à l'égard de l'utilité du parcours de formation par les participants ayant complété avec succès un niveau <b>Cible à terme :</b> Un taux de satisfaction à l'égard de l'utilité supérieure à 80 %	<b>PRÉCISIONS</b>  <b>Engagement 7</b> Un grand chantier de l'efficacité de l'État a été lancé par le SCT, dans lequel s'inscriront les améliorations à apporter au cadre normatif et aux pratiques en marchés publics.  Les organismes publics recevront une cible d'achat québécois. Ils devront rendre compte de l'atteinte de cette cible dans leur reddition de comptes annuelle.  <b>Engagement 8</b> Les secteurs stratégiques prioritaires (bioalimentaire, technologies de l'information, santé et construction) serviront de référence dans l'établissement des partenariats, par exemple avec le CAG et le MEIE.	<b>Indicateur 2.1.a)</b> Proportion des achats auprès d'entreprises québécoises <b>Cible en approvisionnement au terme de la Stratégie :</b> ≥ 60 % des achats de biens effectués auprès d'entreprises québécoises  <b>Indicateur 2.1.b)</b> Nombre d'organismes publics exigeant des contenus d'ici dans les domaines d'achat visés <b>Cible à terme :</b> 7 grands organismes publics se sont dotés de cibles ambitieuses visant à exiger des contenus québécois dans leur devis	<b>Indicateur 2.2</b> Pourcentage de la valeur des contrats qui prévoient une règle d'adjudication autre que le plus bas prix conforme uniquement <b>Cible à terme :</b> La valeur des contrats qui prévoient une règle d'adjudication autre que le plus bas prix conforme uniquement représente 33 % de la valeur totale des contrats	<b>Indicateur 2.3</b> Proportion des acquisitions responsables des organismes publics <b>Cible à terme :</b> ≥40 % d'acquisitions responsables sont réalisées par les organismes publics



Partenaires publics impliqués : Centre d'acquisitions gouvernementales, École nationale d'administration publique, Hydro-Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministère de la Cybersécurité et du Numérique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministère de l'Éducation et son réseau, ministère de l'Enseignement supérieur et son réseau, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère des Transports et de la Mobilité durable, Santé-Québec et ses établissements, Société québécoise des infrastructures, Investissement Québec, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat du Conseil du trésor